

CONSULTANTS PSYCHOLOGUES

L'accompagnement psychologique des personnes migrantes en situation de vulnérabilité dans la région de Casablanca Settat

1. CONTEXTE

La situation de la migration au Maroc présente une complexité et une diversité d'aspects. Désormais, le Maroc ne se limite plus à sa réputation de simple pays de transit, il est devenu un pays d'accueil, d'établissement et d'asile pour les personnes migrantes. Cette transformation a donné lieu à une composition démographique diversifiée, intégrant à la fois des migrants en situation régulière, et d'autres en situation irrégulière, traversant le Maroc en tant que point de passage. En parallèle, le Maroc accueille des demandeurs d'asile et des migrants bénéficiant du statut de réfugié.

Cette dynamique complexe reflète la réalité changeante du Maroc en tant qu'acteur majeur dans la gestion et l'intégration des flux migratoires. Dans cette optique, en décembre 2014, le gouvernement marocain a mis en place la première Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), dans le but d'améliorer l'intégration des immigrées et de gérer de manière plus efficiente les mouvements migratoires.

Suite à cette situation, Handicap International (HI)¹ mène le projet "Assistance humanitaire aux migrants en situation de vulnérabilité dans la région de Casablanca-Settat" qui constitue une collaboration entre Handicap International et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). L'objectif est de soutenir les services publics marocains et la société civile dans la fourniture d'une assistance et d'une protection de qualité aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité, en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

La réalisation de cet objectif reposera sur la prestation de services d'assistance humanitaire, de santé mentale et de soutien psychosocial. La méthodologie adoptée se déclinera en deux composantes distinctes. La première se concentrera sur la prise en charge directe des personnes concernées, tandis que la seconde mettra l'accent sur la mobilisation à la fois des acteurs communautaires et des acteurs publics de la santé, dans le but d'améliorer l'accès des personnes aux services nécessaires.

¹ Handicap International (HI), est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale qui vient en aide aux personnes en situation de handicap et aux populations vulnérables à travers le monde. Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ». Le Maroc est une mission du Programme Régional Maghreb dont le bureau régional est à Tunis. HI est présent au Maroc depuis 1996.



2. DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE

Objectif de la prestation

L'objectif principal de la prestation est de répondre de manière inclusive aux besoins en santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS) des personnes migrantes. Le consultant jouera un rôle essentiel dans l'évaluation et la prise en charge de ces besoins, en mettant l'accent sur la diversité et l'inclusion.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires de cette prestation de service sont les personnes migrantes vulnérables. Ce qui inclus les femmes, mineurs étrangers non accompagnés, les personnes victimes de violences, en situation de handicap etc.

3. MISSION DU CONSULTANT

Le consultant a pour missions principales :

- Identifier et évaluer de manière inclusive les besoins en SMSPS des personnes migrantes.
- Organiser et animer 6 groupes de parole inclusifs pour favoriser le partage d'expériences et le soutien mutuel. En ce qui concerne la méthode de réalisation des groupes de parole, le consultant sera amené à :
 - o Privilégier une approche participative et inclusive.
 - Établir un cadre structuré favorisant un environnement sûr et respectueux, où chaque participant se sentira libre de s'exprimer. La méthodologie s'appuiera sur des techniques de facilitation de groupe permettant une expression libre et constructive, tout en tenant compte de la diversité culturelle et linguistique des bénéficiaires.
 - Veiller à ce que les séances soient organisées de manière régulière et que les thèmes abordés répondent aux besoins spécifiques de la communauté migrante, favorisant ainsi un échange authentique et bénéfique pour tous les participants.
- Effectuer un minimum de 60 consultations individuelles, en mettant en avant l'importance de l'inclusivité dans la pratique clinique.
- Remplir les dossiers patients avec encodage des données sur le système informatique.
- Assurer un accompagnement psychologique individualisé en garantissant la confidentialité et le respect des bénéficiaires, avec une sensibilité particulière aux besoins divers de la population migrante.
- Intervenir spécifiquement dans les cas de grande détresse psychologique, en offrant un soutien adapté et en facilitant l'accès aux ressources spécialisées.
- Proposer des entretiens familiaux ou de couple au besoin, en veillant à ce que toutes les voix soient entendues et respectées.



- Coordonner avec l'équipe sociale pour référencer les bénéficiaires vers des services spécialisés, en mettant en avant l'importance de l'inclusivité dans l'accès aux soins de santé mentale.

4. LIVRABLES:

Le consultant est appelé à livrer les documents suivants :

- Time Sheet mensuel
- Un rapport mensuel d'activité selon la template

5. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit justifier de :

- Un Master en Psychologie
- Une expérience de 2 ans minimum dans la prise en charge psychologique
- Une expérience avec Handicap International est un atout.
- La maîtrise du français.
- La maitrise de l'arabe (darija) et/ou l'anglais est un atout.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION

Date démarrage : Immédiatement

Durée d'intervention: De avril 2024 au 30 novembre 2024

Lieux d'exécution : La région de Casablanca.

Le consultant est amené à proposer un cout unitaire pour une consultation et un groupe de parole. Le volume estimé est de 6 groupes de paroles et 60 consultations pour la totalité de l'intervention avec un rythme de 1 groupe de paroles et 10 consultations par mois. et Il faut proposer des créneaux de disponibilité pour réaliser les entretiens individuels.

7. OFFRE FINANCIERE

Les prix proposés doivent être fermes et définitifs pour toute la période de validité de l'offre (trois mois à partir de la date de soumission) et ne peuvent être en aucun cas surenchéri de taxes, charges ou autre. Les prix agréés constituent une obligation contractuelle.

L'offre doit être soumise en TTC et en dirhams marocain sous le format d'un devis en spécifiant le cout unitaire de prestation, le volume d'intervention et donc le prix total. Toutes les prestations doivent avoir un coût similaire.

Le devis sera au nom de Handicap International, ICE: 001745953000008

Modalité de facturation et de paiement

Les modalités de paiement seront discutées à l'élaboration et signature du contrat avec le prestataire retenu et selon un planning de livrables. Chaque payement doit correspondre à un ou plusieurs livrables durant toute la période d'exécution de la prestation.



Remboursement de frais

L'offre financière proposé par le prestataire couvre l'ensemble des frais liés à l'exécution de la prestation.

Aucun remboursement de frais annexes ne sera effectué (frais de transport, restauration, hebergement), l'intégralité des coûts afférents à la réalisation de la mission étant incluse dans la rémunération visée à l'article précédent.

Le prestataire prendra à sa charge tous les frais et dépenses engagés pour l'exécution des prestations objet du présent contrat.

8. SOUS-TRAITANCE

Le prestataire retenu s'interdit de sous-traiter une ou plusieurs de ses obligations, partiellement ou en totalité sans accord préalable, exprès et écrit de HI.

9. CRITERES DE SELECTIONS

Critères d'évaluation des candidatures	Points
Méthodologie d'intervention : - Note technique proposée cohérent	30
Profil du prestataire/expert : - Pertinence du parcours et de l'expérience professionnelle (CV) - Expertise sur le terrain et la prise en charge du public cible	50
Offre financière	20
Total	100

10. COMPOSITION DE L'OFFRE

L'offre des soumissionnaires doit contenir au moins les documents suivants :

- Le CV du consultant et ses références
- La note technique présentant les objectifs de la mission, le planning de l'intervention (les 6 groupes de paroles + les 60 consultations), le calendrier et la démarche de l'intervention
- L'offre financière détaillée

11. DEPOT DES OFFRES



Le dossier doit être envoyé par mail à l'adresse suivante m.guenfoudi@hi.org avec en cc h.zerhoune@hi.org, au plus tard le 23/04/2024, avec la mention « Psychologue CASABLANCA + NOM et PRENOM »en objet d'e-mail.

Handicap International est engagée pour la protection des droits et s'oppose à toutes les formes d'exploitation, d'abus ou de corruption. Le(s) prestataire(s) sélectionnée(s) s'engage(nt) à signer et respecter les politiques de protection de Handicap International. Handicap International encourage les candidatures des personnes handicapées.

12. CONDITIONS PARTICULIERES

Il est important de noter que cet appel d'offre n'implique aucune commission et que Handicap International n'a aucune obligation de fournir une explication sur son choix final.